



Ville de  
**Rivière-Rouge**



Régie intermunicipale  
des déchets de la Rouge

688, chemin du Parc-Industriel, C.P. 4669  
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0  
Téléphone : 819 275-3205  
Télécopieur : 819 275-2139

**IMPORTANT:** Apportez vos bacs au chemin, les poignées (roues)  
vers le chemin, la veille de la collecte  
à compter de 19 h.

**ATTENTION:**

- Pas de cendres chaudes dans les bacs
- Capacité maximum des bacs: 100 kg (220 lb)
- Seuls les bacs autorisés seront ramassés
- Les bacs trop lourds ne seront pas ramassés
- Les déchets qui ne sont pas dans les bacs ne seront pas ramassés

# LES 2 BACS LE MÊME JOUR

## SECTEURS DESSERVIS

### LUNDI

Secteur Marchand (au complet)

### MARDI

Secteur Sainte-Véronique (au complet)

### MERCREDI

Secteur L'Annonciation (au complet)

**La journée de collecte demeure toujours  
la même pour les deux bacs.**

**Du 12 juin au 6 septembre 2017**

Les bacs noirs seront ramassés à toutes les semaines.  
Les bacs verts sont **toujours** ramassés aux deux semaines.

## COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

**Il y aura collecte de déchets volumineux (gros  
morceaux) au printemps et à l'automne 2017.**

Pour information, veuillez communiquer avec le  
Service des travaux publics au 819 275-2929 poste 221

**A NOTER** Lorsque votre bac de récupération est plein,  
vous pouvez déposer vos CARTONS (bien  
attachés) à côté du bac, ils seront ramassés.

## RÉCUPÉRATION DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Matières acceptées	Adresse
Peinture usagée et contenants de peinture vides en métal	<b>Garage municipal</b> 1500, chemin du Rapide <b>Garage municipal</b> 967, rue Brisebois <b>F. Daudelin &amp; Fils</b> 400, rue L'Annonciation Sud <b>Quincaillerie Sainte-Véronique</b> 1506, boul. Fernand-Lafontaine
Batteries d'auto et bonbonnes de propane	<b>Garage municipal</b> 1500, chemin du Rapide <b>Garage municipal</b> 967, rue Brisebois
Petites piles alcalines et rechargeables	<b>Hôtel de ville</b> 25, rue L'Annonciation Sud <b>Bibliothèque municipale</b> 230, rue L'Annonciation Sud <b>CSCVR</b> 1550, chemin du Rapide <b>Bureau municipal</b> 2169, boul. Fernand-Lafontaine <b>Bibliothèque municipale</b> 2167, boul. Fernand-Lafontaine
Cartouches d'encre et cellulaires	<b>Au CSCVR, à l'hôtel de ville ainsi que dans tous les bureaux municipaux</b>
Médicaments périmés et vials vides	<b>Pharmacie Jean Coutu</b> 722, rue L'Annonciation Nord <b>Familiprix</b> 1389, rue L'Annonciation Sud
Ampoules fluocompactes et tubes de néon (non brisés)	<b>Quincaillerie Sainte-Véronique</b> 1506, boul. Fernand-Lafontaine



## COLLECTE DES BACS NOIRS ET VERTS - ANNÉE 2017

### PRINTEMPS 2017

JANVIER 2017						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2017						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS 2017						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

Secteur Marchand: 22 mai  
 Secteur Sainte-Véronique: 23 mai  
 Secteur L'Annonciation: 24 mai

### AUTOMNE 2017

AVRIL 2017						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI 2017						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN 2017						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

### COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

Secteur Marchand: 11 septembre  
 Secteur Sainte-Véronique: 12 septembre  
 Secteur L'Annonciation: 13 septembre

### DÉCHETS VOLUMINEUX

#### Matières acceptées

Tous les mobiliers, réservoir à eau chaude, cuisinière, laveuse, sècheuse, lave-vaisselle, branches d'arbre d'une longueur maximum de 1 mètre et de 25 kg, le tout attaché, 1 mètre cube de matériaux de construction, le tout facile à manipuler.

#### Matières non acceptées

##### Les matières suivantes

##### ne seront pas ramassées :

Les résidus domestiques dangereux (RRD) tels que les huiles usagées et les filtres, les peintures, les batteries d'automobile, les solvants, les pesticides de jardin, les produits de nettoyage, les médicaments, les piles, les colles, les bonbonnes de propane, etc. (vérifiez les points de dépôt au verso)

Les produits électroniques désuets tels que les téléviseurs, les ordinateurs, les imprimantes, les micro-ondes, etc. doivent être apportés au point de dépôt du 1721, rue L'Annonciation Sud ou à la RIDR au 688, chemin du Parc-Industriel

La vitre et le bardeau, les pneus avec ou sans jante, les appareils contenant des halocarbures (fréon) tels que les réfrigérateurs, les climatiseurs, les distributeurs à eau et les congélateurs doivent être apportés à la RIDR au 688, chemin du Parc-Industriel

#### Les résidus verts

Acceptés uniquement à l'écocentre de la RIDR (feuilles mortes, tiges et brindilles).

" Pour l'amour de la terre  
 laisser le gazon par terre "

JUILLET 2017						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT 2017						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2017						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE 2017						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE 2017						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE 2017						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25*	26	27	28	29	30
31						

#### Légende

<b>Cercle rouge</b>	Collecte des arbres de Noël
<b>Vert</b>	Bacs verts et noirs
<b>Orange</b>	Bacs noirs seulement
<b>Rouge</b>	Collecte des déchets volumineux
<b>Bleu</b>	Apport de déchets volumineux aux garages

\*La collecte du 25 décembre du secteur Marchand est reportée au 26 décembre

S.V.P. Placez vos bacs au chemin les poignées (roues)  
 VERS le chemin, LA VEILLE DE LA COLLECTE.

Le 27 mai et le 16 septembre, apportez vos volumineux dans un conteneur aux garages municipaux du secteur L'Annonciation et du secteur Sainte-Véronique

Il est **INTERDIT** de disposer des matières recyclables ou des résidus verts (sauf le gazon en petite quantité) dans le bac noir. Dans le cas contraire, le bac ne sera pas ramassé.

La collecte débute **dès 7 h le matin**. Les bacs verts et noirs peuvent être mis au chemin au plus tôt à 19 h la veille et doivent être enlevés au plus tard à la même heure le lendemain.

#### MATIÈRES RECYCLABLES

#### QUOI? COMMENT?

##### Contenants (propres)

Retirer les bouchons  
 Métal et aluminium  
 (conserves et canettes seulement)  
 Plastique #1, #2, #4, #5 et #7  
 Verre - Sacs de plastique  
 Contenants de lait

##### Fibres propres

Papier bureau, journal, carton, etc.

S.V.P. Déposez les autres matières dans le bac noir (déchets, polythène, etc.)

**LA COLLECTE SÉLECTIVE...UNE HABITUDE DE GRANDE VALEUR!**